

érection a eu lieu au commencement du XI<sup>e</sup> siècle. Quoiqu'il en soit, l'église fut consacrée, le 8 décembre 1076, par Gebuin, archevêque de Lyon; Landry, évêque de Mâcon, et Hugues, évêque de Die. Les chanoines de cette collégiale jouissaient de plusieurs privilèges; ils officiaient avec la mitre, nommaient aux dignités et aux canonicals vacants, et instituaient, sans prendre le visa de l'évêque, ceux qui avaient été élus. Le nombre des chanoines était réduit à douze au moment où la révolution se manifesta. Dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, ils étaient presque tous nobles; on y a vu plusieurs fils des princes de la maison de Beaujeu, pendant que leurs frères étaient comtes de Lyon et chanoines de Saint-Pierre de Mâcon.

Le plus beau titre de gloire de ce chapitre, c'est d'avoir eu pour doyen Guillaume Paradin; pour chanoines, Claude Paradin, son frère, et Jacques Severt (1). Ce dernier, suivant toute apparence, était né à Beaujeu, en 1559 (2). Dans un acte de fondation, fait par lui, le 7 septembre 1627, en faveur des religieux pénitents du tiers-ordre de Saint-François de Beaujeu, il prend les titres de docteur en la faculté de théologie de Paris, chanoine de Beaujeu, ci-devant officiel, vicaire-général et grand pénitencier de feu l'évêque de Mâcon, à présent théologal de Lyon; — il y fait mention de Claude Severt, son frère, en son vivant juge conservateur, établi par le roi de France, des privilèges des chrétiens français à Tunis en Barbarie, et rappelle la fondation d'un autel dédié à Saint-Laurent, sur le jubé de l'église de Saint-Nicolas, faite auparavant par les deux frères et par François Severt, leur autre frère, avocat au parlement (3). Le premier ouvrage que je connaisse de Jacques Severt est intitulé: *De Orbis catoptrici seu Mapparum mundi principis, descriptione*

(1) *Archives du Rhône*, t. xii, page 91.

(2) Severt lui-même donne cette date dans l'*Anti-Martyrologe*, p. 475.

(3) *Archives du Rhône*, t. xii, p. 95.